



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires



Tarbes, le 19 mai 2026

Direction départementale des territoires
Service aménagement construction logement
Bureau aménagement planification paysage
Affaire suivie par : Ingrid BOUTARFA
tel.: 05 62 51 40 11
courriel : ingrid.boutarfa@hautes-pyrenees.gouv.fr

Objet : Avis CDPENAF

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de CAUTERETS avec le projet de réhabilitation et restructuration du refuge d'Estom par la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitée (STECAL)

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) a examiné la demande de mise en compatibilité du PLU de Cauterets avec le projet de réhabilitation et restructuration du refuge d'Estom dans le cadre de la mise aux normes réglementaires du site, en termes de sécurité, par la création d'un STECAL conformément à l'article L.151-13.

Je vous informe que la commission a émis un **avis FAVORABLE** (par 14 voix favorables et 1 voix défavorable) pour cette demande.

Le président de la CDPENAF
Pour le préfet,

Pascal HAURINE

M. le maire de la commune

65110 CAUTERETS

Horaires : 8h30-12h00 - 14h00-17h00 - 16h00 le vendredi

3, rue Lordat BP 1349 - 65013 Tarbes cedex - Tél. 05 62 56 65 65 - Télécopie : 05 62 51 15 07
courriel : ddt@hautes-pyrenees.gouv.fr - Site Internet : www.hautes-pyrenees.gouv.fr